

bonus.ch : quelles solutions pour réduire les primes d'assurance maladie ? Les Suisses donnent leur préférence !

Face à la hausse constante des primes d'assurance maladie en Suisse, bonus.ch a mené une étude auprès de plus de 3'000 assurés pour connaître les mesures qu'ils sont prêts à accepter afin de réduire leur prime. Si certains sont ouverts aux compromis, d'autres refusent d'entrer en matière.

L'an dernier, le site de comparaison en ligne bonus.ch questionnait la population sur une des propositions majeures de l'époque pour réduire les coûts de la santé : l'introduction d'une franchise à CHF 10'000.-. Une idée jugée mauvaise par près de trois quarts des répondants.

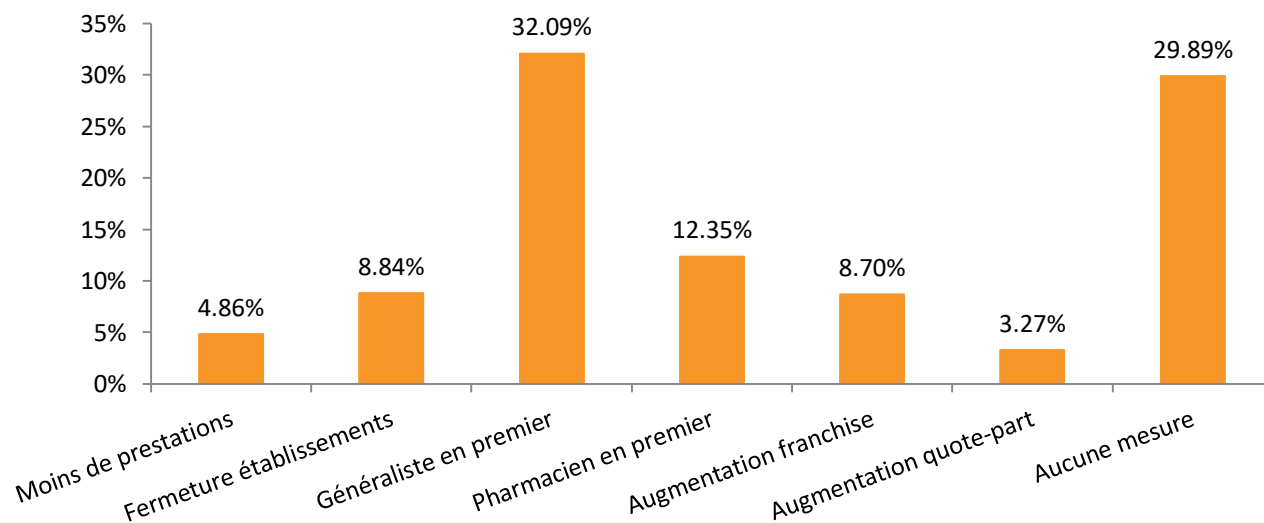
En 2019, à l'heure où les primes d'assurance maladie continuent d'augmenter, diverses solutions sont évoquées pour tenter d'y remédier. Mais qu'en pensent les Suisses ? Sont-ils prêts à accepter certains compromis pour réduire leur prime ? Et si oui, lesquels ?

La question suivante a été posée aux assurés : "Si vous deviez choisir une seule mesure pour réduire votre prime d'assurance maladie, vers laquelle se porterait votre choix ?"

- Bénéficier de moins de prestations prises en charge par l'assurance de base
- La fermeture de certains établissements hospitaliers
- L'obligation de consulter en premier lieu un médecin généraliste, plutôt qu'un spécialiste
- L'obligation de consulter d'abord un pharmacien en cas de maladie (les pharmaciens seraient autorisés à pratiquer les consultations)
- Passer d'une franchise minimale de CHF 300.- à un montant plus élevé
- Augmenter la participation annuelle (quote-part) de CHF 700.- à un montant plus élevé
- Aucune mesure

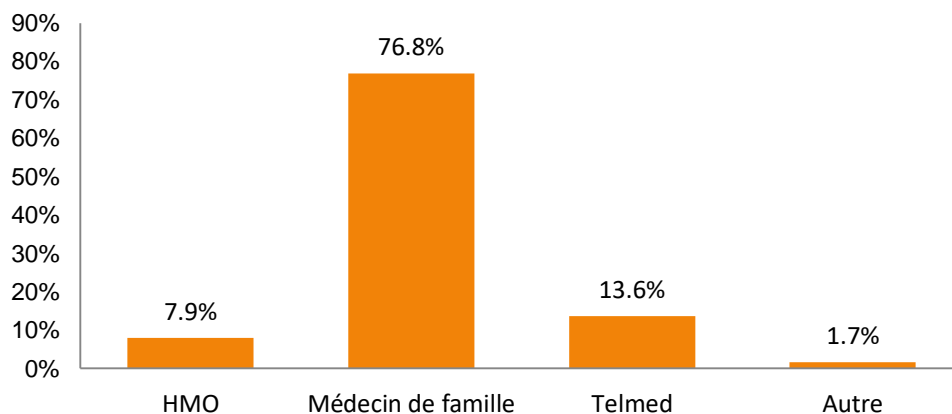
Résultats de l'enquête

Les avis sont relativement partagés sur le sujet. Si près d'un tiers des répondants (32.09%) sont d'accord de consulter d'abord un médecin généraliste, plutôt qu'un spécialiste, presque autant (29.89%) déclarent qu'ils ne sont prêts à accepter aucune mesure. La consultation en premier lieu d'un pharmacien est la deuxième proposition à récolter le plus de suffrages (12.35%). À l'inverse, l'augmentation de la participation annuelle n'est validée que par 3.27% des Suisses.



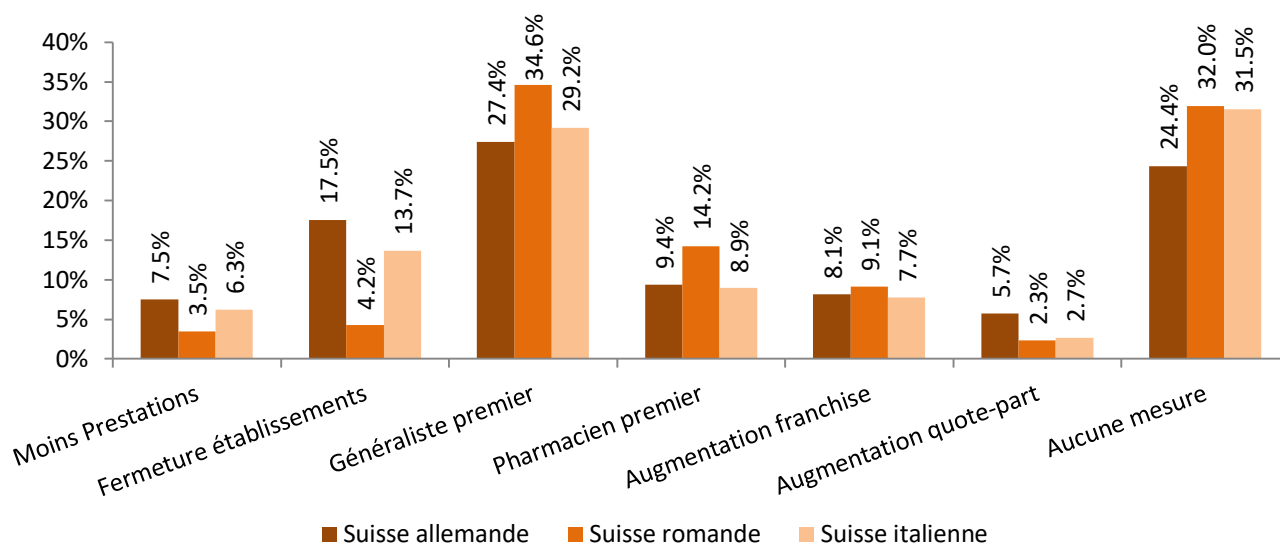
C'est assez logiquement que l'option du médecin généraliste rencontre le plus de succès, dans la mesure où cette solution est déjà bien répandue en Suisse de nos jours. En analysant les modèles d'assurance maladie des sondés, on remarque en effet que le modèle du médecin de famille est largement représenté.

Modèles d'assurance maladie



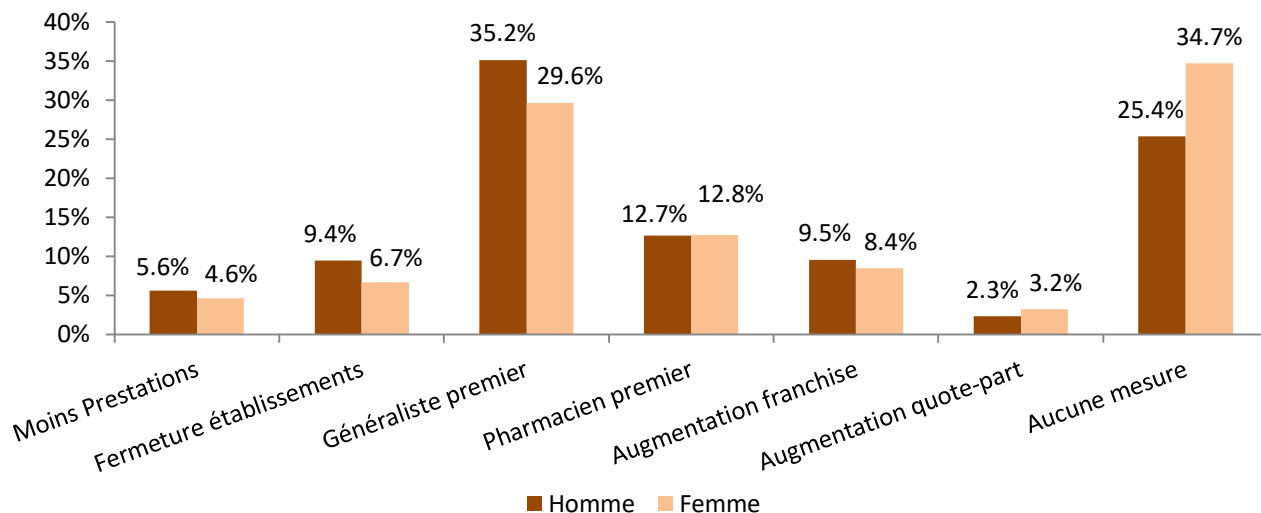
Différences régionales

Les plus grandes disparités régionales concernent la proposition de fermeture de certains établissements hospitaliers. Alors que les Suisses allemands sont 17.5% et les Suisses italiens 13.7% à envisager cette idée, les Suisses romands sont plus réticents avec seulement 4.2%.



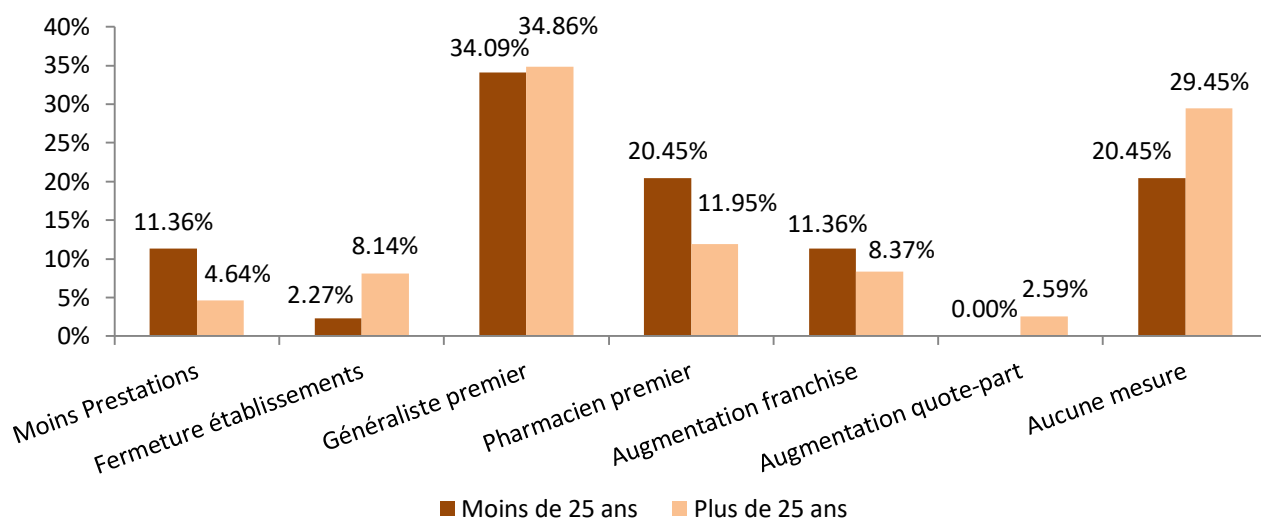
Différences selon le genre

En comparant les réponses des hommes et des femmes, on constate que ces dernières sont moins disposées à accepter les mesures proposées pour réduire les primes d'assurance maladie, puisque 34.7% d'entre elles ont coché l'option "aucune mesure".



Différences selon l'âge

Finalement, il est intéressant de constater que les différences les plus marquées se retrouvent au niveau de l'âge des répondants. Si les deux groupes d'âge constitués dans ce sondage sont d'accord sur la solution à privilégier (le médecin généraliste en premier) et celle à éviter (l'augmentation de la quote-part), le résultat est beaucoup plus hétérogène pour les autres propositions.



En conclusion, on remarque qu'il est difficile de trouver une solution qui contente tout le monde. La consultation du médecin généraliste en premier lieu semble être la mesure la plus appropriée et qui convient en majorité aux Suisses, indépendamment de leur région d'habitation, de leur genre ou de leur âge. Logique, dans la mesure où ce modèle est déjà bien répandu et utilisé. Néanmoins, on constate également que près de 30% des sondés ne sont satisfaits par aucune des propositions avancées dans cette enquête. Ou peut-être estiment-ils simplement qu'ils n'ont pas à accepter de compromis pour réduire leurs coûts de santé.

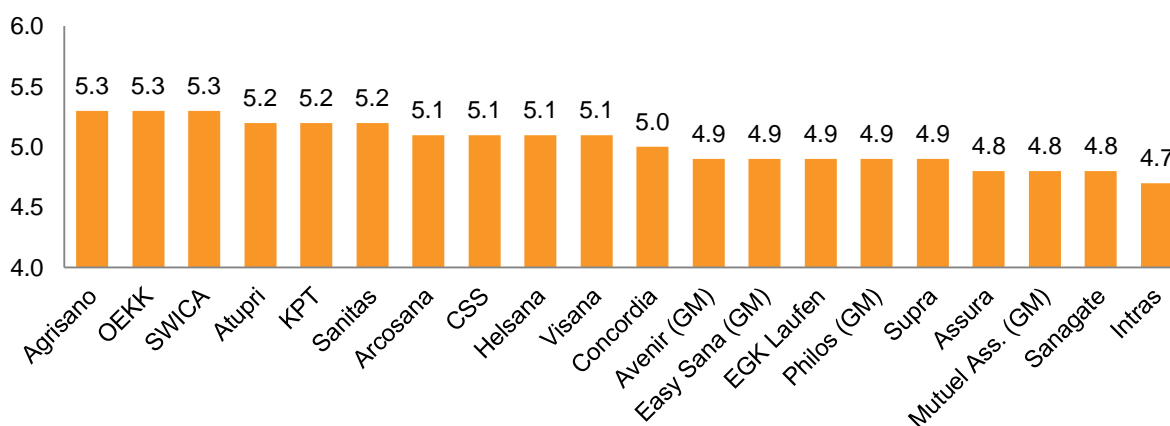
Pourtant, ce sont bien tous les acteurs qui doivent participer au bon fonctionnement du système de santé suisse. Les patients devraient eux aussi avoir pour mission de s'impliquer dans la maîtrise des coûts et doivent s'attendre à payer davantage s'ils ne sont pas prêts à être conciliants.

Référence au communiqué de presse du 24.09.2019 concernant la satisfaction à l'égard des caisses-maladie

Comme chaque année, bonus.ch a mené une enquête de satisfaction sur les caisses-maladie auprès des assurés. Plus de 3'000 personnes ont évalué leur assureur sur la clarté des informations transmises, le traitement des prestations et service à la clientèle. Vous trouverez ci-dessous les notes globales attribuées selon le communiqué de presse du 24.09.2019.

Note globale

Cette année, trois caisses-maladie sortent en tête de ce classement avec la moyenne de 5.3. Il s'agit d'Agrisano, d'OEKK et de SWICA. OEKK réalise par ailleurs un bond impressionnant par rapport à l'an dernier (+0.6), tandis qu'Agrisano et SWICA, qui figuraient déjà sur la plus haute marche du podium en 2018, progressent de 0.1. À la 2^{ème} place, on retrouve Atupri, KPT et Sanitas avec la note de 5.2. Arcosana, CSS, Helsana et Visana se partagent le 3^{ème} rang avec la moyenne de 5.1.



Accès à l'enquête de satisfaction des caisses-maladie :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2019/Caisses-maladie-satisfaction-2019.pdf>

Accès au comparatif des caisses-maladie :

<https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 9 octobre 2019